



# Synthèse naturaliste

## Espaces naturels sensibles en Essonne

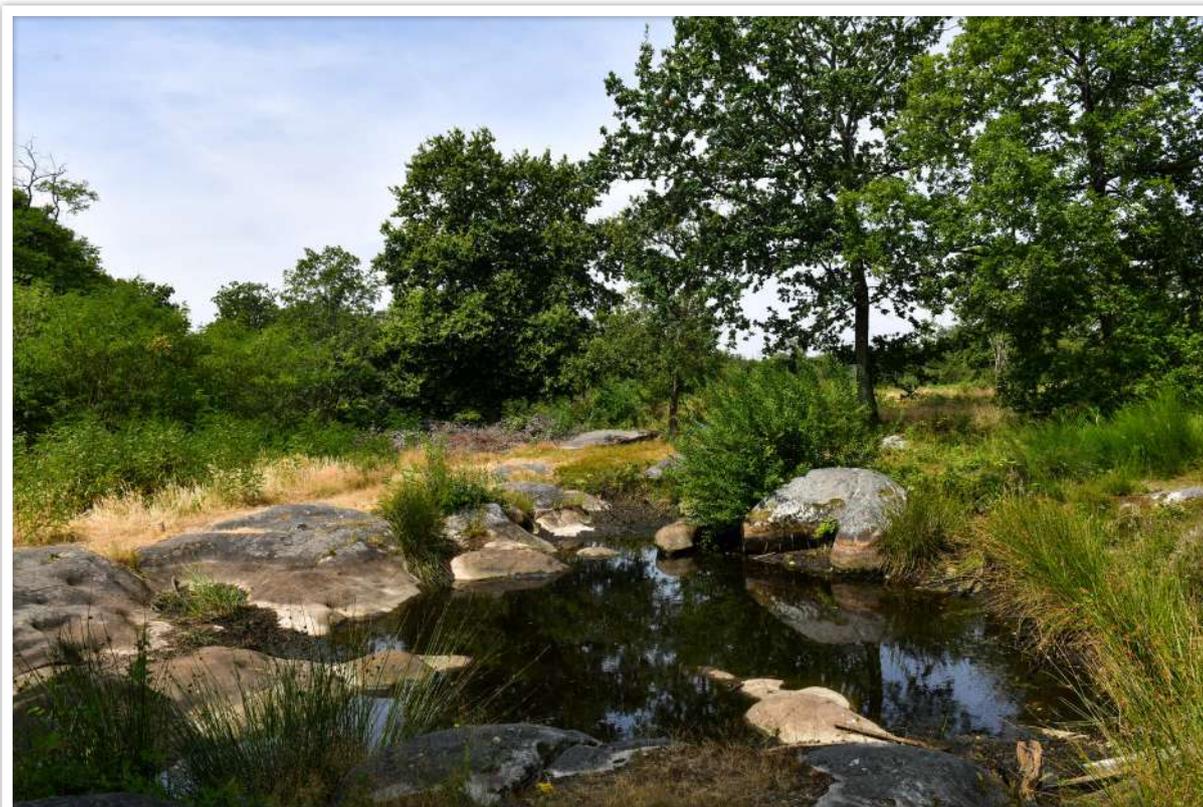
### 2018



## INTRODUCTION

Au titre de sa politique Espaces naturels sensibles (ENS), le Département de l'Essonne acquiert des sites afin de protéger et valoriser les milieux naturels et la biodiversité qu'ils accueillent et les soustraire à la pression foncière. Ces espaces sont ensuite réhabilités, étudiés et aménagés afin de les ouvrir, quand cela est possible, au public. L'enjeu final est de restaurer et de maintenir la fonctionnalité de ces milieux et les connexions entre eux.

Avec 25% de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée. Des paysages aussi différents que des marais, des pelouses calcicoles, des platières gréseuses ou bien encore des forêts coexistent.



Dans la continuité des précédents rapports rédigés depuis 2000, cette version présente une synthèse de toutes les observations réalisées en 2018 par les agents du Conservatoire des Espaces naturels sensibles, les bureaux d'études missionnés par le Département, les associations naturalistes, mais également tous les naturalistes amateurs ou spécialistes.

Toutes les observations sont issues des deux bases de données naturalistes franciliennes CETTIA et FAUNE Ile-de-France.







<b>I – PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX</b> .....	<b>5</b>
<b>A – Marais des basses vallées de l’Essonne et de la Juine</b> .....	<b>5</b>
<b>B – Forêts départementales</b> .....	<b>8</b>
<b>C – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques</b> .....	<b>9</b>
<b>D – Autres Espaces Naturels Sensibles</b> .....	<b>10</b>
<b>II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE</b> .....	<b>13</b>
<b>A – Les oiseaux</b> .....	<b>13</b>
<i>Liste alphabétique complète des 199 espèces observées</i> <i>sur les sites départementaux</i> .....	<b>25</b>
<b>B – Les mammifères</b> .....	<b>26</b>
■ Chiroptères.....	<b>26</b>
▶ <i>Champignonnières d’Etampes</i> .....	<b>26</b>
▶ <i>Caves de Sermaise</i> .....	<b>27</b>
■ Rongeurs.....	<b>28</b>
■ Autres mammifères.....	<b>29</b>
<b>C – Les insectes</b> .....	<b>30</b>
■ Les odonates.....	<b>30</b>
■ Les lépidoptères.....	<b>34</b>
▶ <i>Rhopalocères (Papillons de jour)</i> .....	<b>34</b>
▶ <i>Hétérocères (Papillons de nuit)</i> .....	<b>36</b>
■ Les coléoptères.....	<b>38</b>
■ Les autres insectes saisis sur CETTIA.....	<b>38</b>
<b>D – Les reptiles</b> .....	<b>39</b>
<b>E – Les amphibiens</b> .....	<b>40</b>
<b>III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE</b> .....	<b>42</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>45</b>
<b>Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune)</b> .....	<b>46</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>47</b>



## I – PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX<sup>1</sup>

### A – Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

Situés au contact de l'agglomération parisienne, les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine couvrent environ 800 hectares, à 30 km au sud de la capitale.

Il s'agit de sites remarquables sur le plan de la faune et de la flore dont certains font l'objet de plusieurs mesures de protection locales, nationales et européennes :

- Espace Naturel Sensible (ENS),
- Site Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »,
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope,
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de types 1 et 2.



1. Tableau récapitulatif des sites en annexe, p. 46.

Les sites départementaux des basses vallées de l'Essonne et de la Juine recouvrent :

**Marais de Misery à Echarcon/Vert-le-Petit** – 88 ha – partiellement ouvert au public (observatoire des Gravelles),

**Marais de Fontenay-le-Vicomte** – 86 ha – partiellement ouvert au public (observatoires des Moines et des Pointes),

**Parc de Fontenay à Fontenay-le-Vicomte** – 38 ha – site non ouvert au public (en cours d'aménagement)

**Marais de Fontenay-aval à Fontenay-le-Vicomte/Menecy** – 70 ha – non ouvert au public

**Marais de Fontenay-amont à Ballancourt-sur-Essonne et Fontenay-le-Vicomte** – 38 ha – site non aménagé

**Fort l'Oiseau à Menecy** – 18 ha – fermé au public

**Marais d'Itteville** : 85 ha – partiellement ouvert au public (observatoires du Blongios, des Fauvettes et de Lavau),

**Domaine de Montauger à Lisses/Villabé** – 15 ha – ouvert au public

**Coteau de Villoison à Lisses et Villabé** – 3 ha – site non aménagé

**Coteau de Montblin à Lisses** – 23 ha – site non aménagé

**Marais du Grand Montauger à Lisses** – 9 ha – ouvert au public

**Clos de Montauger à Villabé** – 3,5 ha – fermé au public / en cours d'aménagement

**Marais de la Grande Ile à Menecy** – 10 ha – ouvert au public

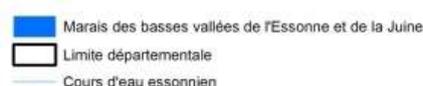
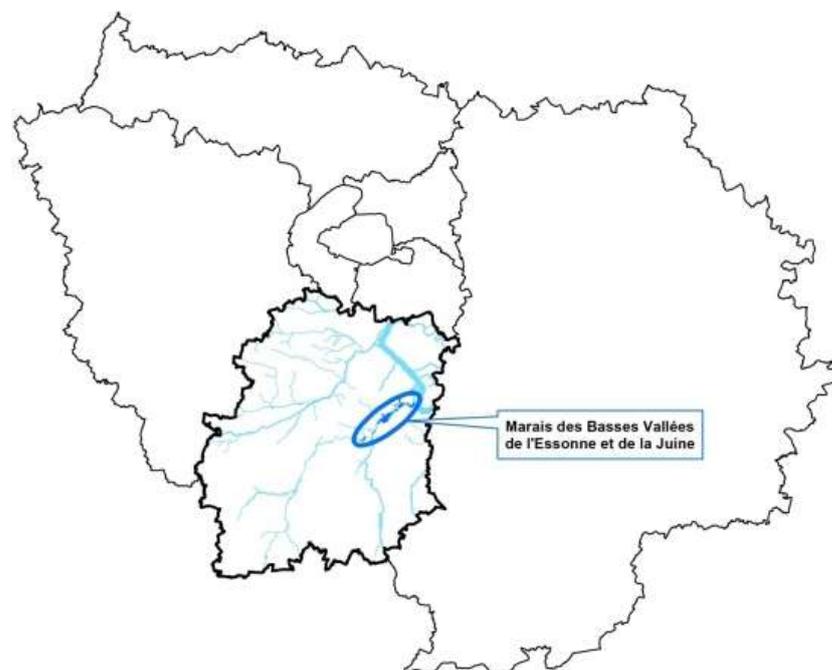
**Cave au Renard à Echarcon** – 4,5 ha – ouvert au public

**Prairie sous l'Eglise à Echarcon** – 4 ha – ouvert au public

**Isle Rouge à Echarcon** – 1,7 ha – ouvert au public

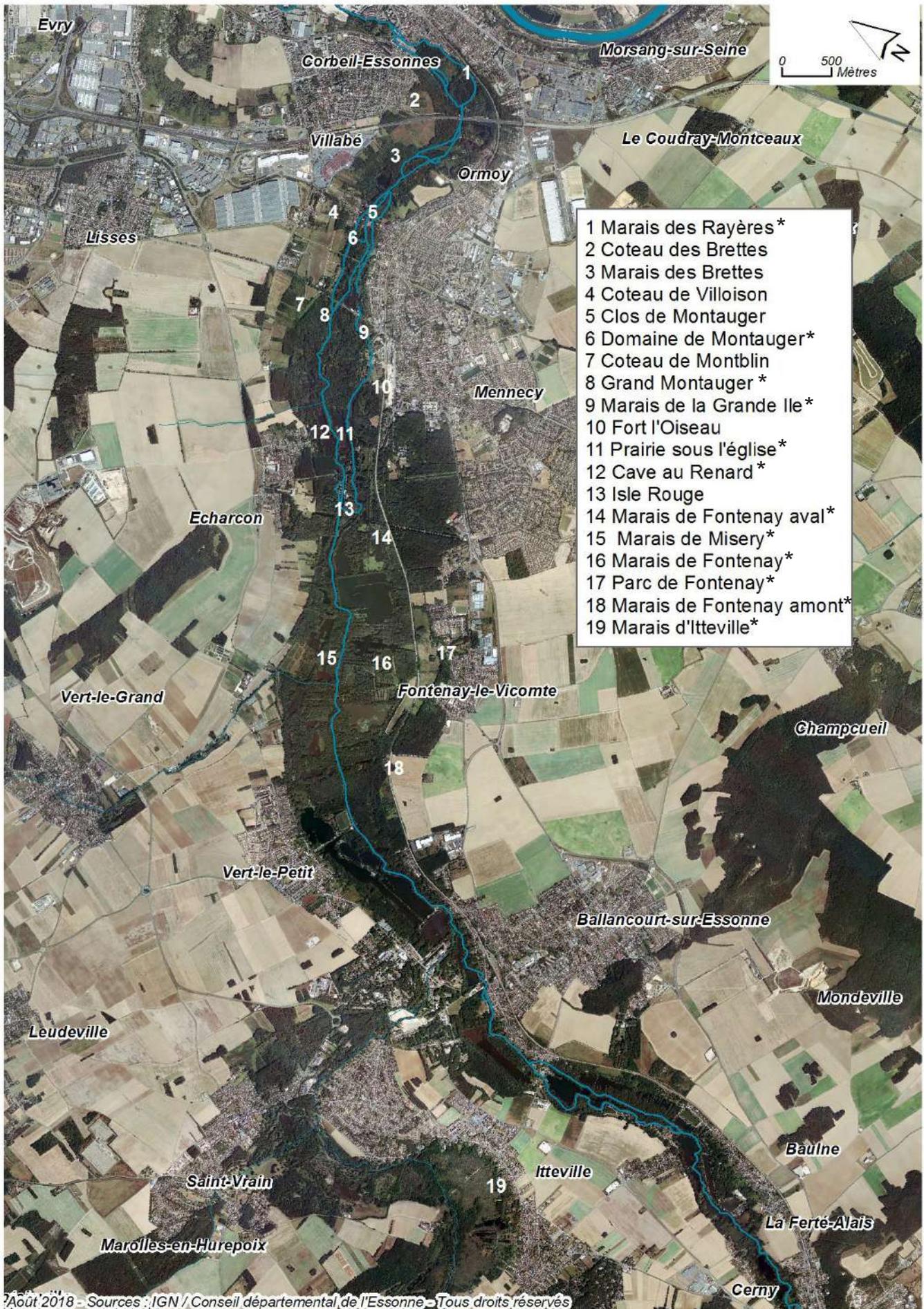
**Coteaux des Brettes et Marais des Brettes à Villabé** – 11 ha – site non aménagé

**Marais des Rayères à Corbeil-Essonnes et Villabé** – 33 ha – site non aménagé



Octobre 2015 - Sources IGN / CG 91  
Reproduction interdite

Localisation des ENS dans la vallée de l'Essonne



2 Août 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés

\* Sites ayant fait l'objet d'au moins une observation en 2018

## B – Forêts départementales

Les 8 forêts départementales sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Chacune d'entre elles dispose d'un Plan d'aménagement forestier, validé par le Département et l'Etat. Ce document cadre définit sur plusieurs années, les préconisations de gestion et d'entretien pour garantir une gestion sylvicole durable et respectueuse de la biodiversité.

Forêt du Bois des Grais à Villiers-le-Bâcle – 19 ha,

Forêt de Bellejame à Marcoussis – 22 ha,

Forêt de la Coudraye à Champcueil – 53 ha,

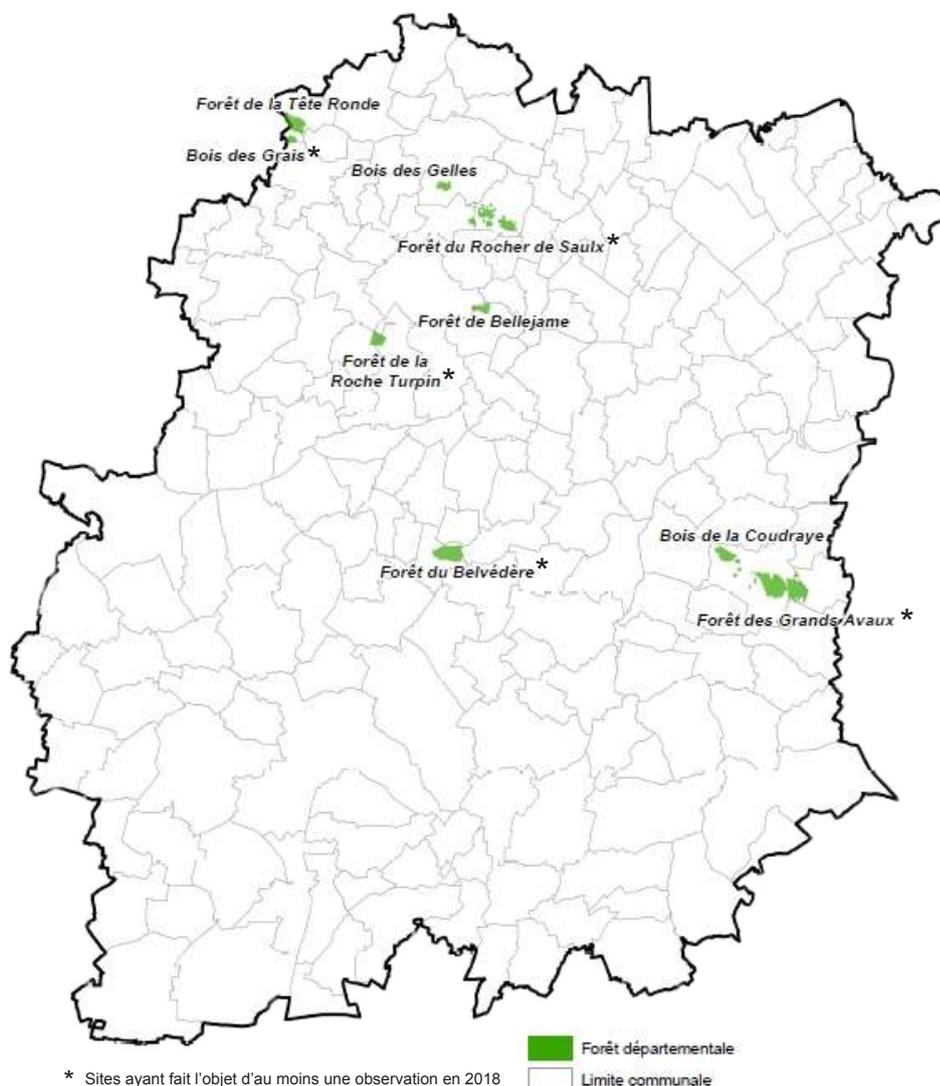
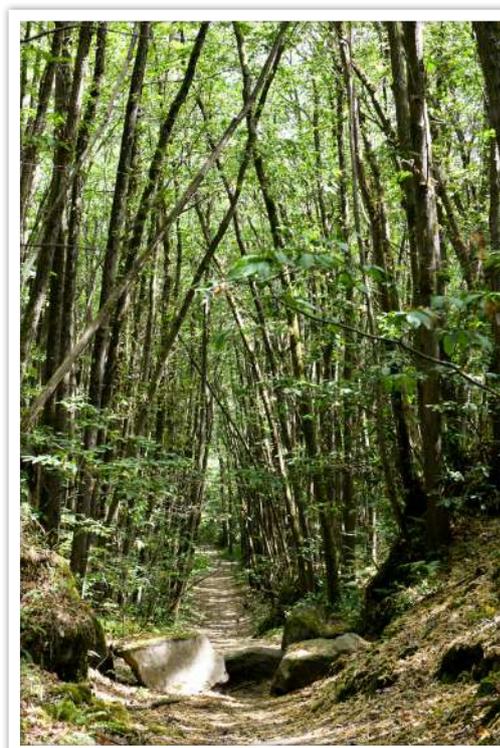
Forêt de la Tête Ronde à Villiers-le-Bâcle – 56 ha,

Forêt du Belvédère à Chamarande – 87 ha,

Forêt du Rocher-de-Saulx à Saulx-les-Chartreux – 98 ha,

Forêt de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis – 123 ha,

Forêt des Grands-Avaux à Champcueil – 182 ha.



## C – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques

L'Essonne abrite l'une des toutes premières réserves naturelles géologiques de France. Instaurée en 1989 à l'initiative du Conseil départemental, celle-ci assure la conservation de formations géologiques contre l'érosion, les fouilles intempestives et l'urbanisation.

Le Schéma départemental des ENS 2021-2021 et le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve assurent une programmation précise des enjeux et objectifs annuels, ainsi qu'une évaluation et une lecture de l'évolution de la conservation de son patrimoine.

Sur une surface de 27 ha, la Réserve regroupe 13 sites localisés principalement autour d'Étampes.

Carrière des Sablons à Auvers-Saint-Georges – 1 ha

Coteau des Verts-Galants à Chauffour-les-Etréchy – 2,3 ha

Butte du Puits à Villeneuve-sur-Auvers – 7,4 ha

Carrière du Mississippi à Morigny-Champigny – 11,1 ha

Sablère de Villemartin à Morigny-Champigny – 0,3 ha

Les Monceaux à Morigny-Champigny – 0,8 ha

Four blanc à Chalo-Saint-Mars – 1,4 ha

Sablère de la Grouette des Buis  
à Chalo-Saint-Mars – 1,3 ha

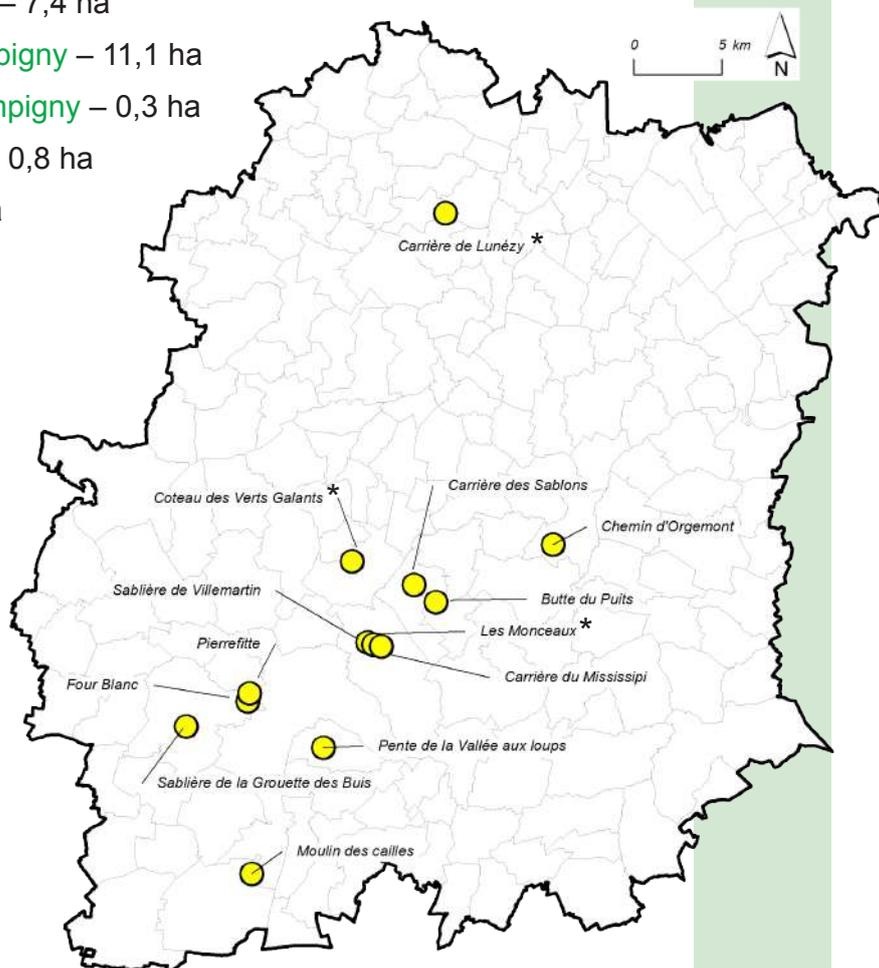
Moulin des caillles à Méréville – 0,5 ha

Pierrefitte à Étampes – 0,8 ha

Pente de la vallée aux loups à  
Ormoy-la-Rivière – 0,4 ha

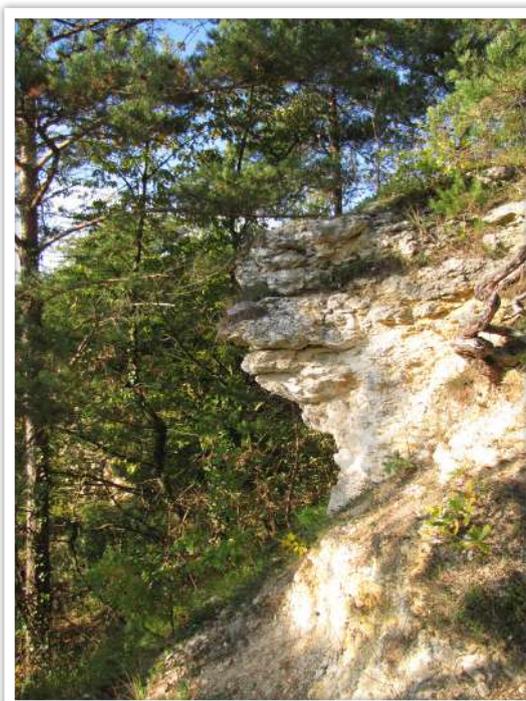
Carrière de Lunézy à Villejust – 0,7 ha

Chemin d'Orgemont à Itteville – 0,3 ha



Juillet 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés

\* Sites ayant fait l'objet d'au moins une observation en 2018



## D – Autres Espaces naturels sensibles

Le territoire départemental est composé d'une mosaïque de milieux naturels. En complément des entités naturelles précitées, l'Essonne abrite des pelouses calcaires riches en orchidées, des platières gréseuses, des anciennes carrières ou bien encore des cavités à chauves-souris. Tous ces sites sont gérés écologiquement pour préserver les habitats et les espèces qui les composent.

**Caves de Sermaise** – 0,1 ha – site fermé au public

➔ *caves abritant des chiroptères en hibernation*

**Champignonnières d'Etampes** – 0,4 ha – site fermé au public

➔ *Galeriaes souterraines abritant des chiroptères en hibernation*

**Boucle du Gord à Boussy-Saint-Antoine** – 1,3 ha – site ouvert au public

➔ *Boisement humide, bord de l'Yerres*

**Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuiseaux** – 2 ha – site ouvert au public

➔ *Pelouse calcicole et boisement*

**Butte Hébert à D'Huison-Longueville** – 10 ha – site ouvert au public

➔ *Forêt, carrières de sable et grès*

**Marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonnes** – 11 ha – site non aménagé

➔ *Roselière, boisement et prairie humide*

**Coteaux de Pierrefitte à Etampes et Saint-Hilaire** – 11 ha – site ouvert au public

➔ *Pelouse calcicole et boisement*

**Domaine de Bellevue à Moigny-sur-Ecole** – 13 ha – site ouvert au public

➔ *Forêt, platière, pelouses*

**Marais de Vaujouan à Etampes** – 15 ha – site non aménagé

➔ *Boisement humide*

**Domaine des Buys à Puiselet-le-Marais** – 17 ha – site ouvert au public

➔ *Pelouse calcicole et boisement*

**Domaine des Coudrays à Etolles** – 39 ha – site ouvert au public

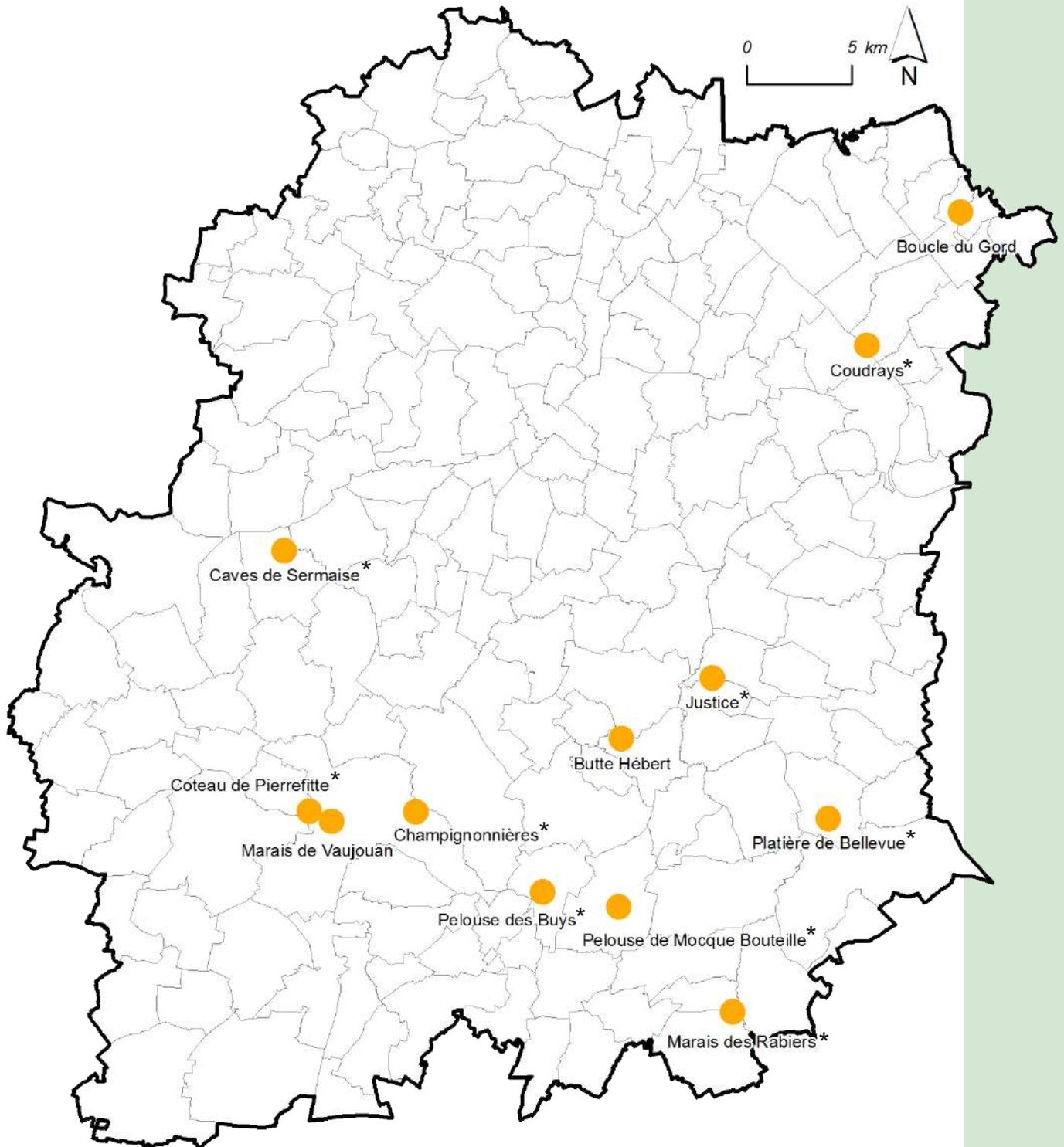
➔ *Bords de Seine*

**Domaine de la Justice à La Ferté-Alais** – 50 ha – site partiellement ouvert au public

➔ *Anciennes carrières, friches*



## Localisation des autres ENS



Juillet 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés

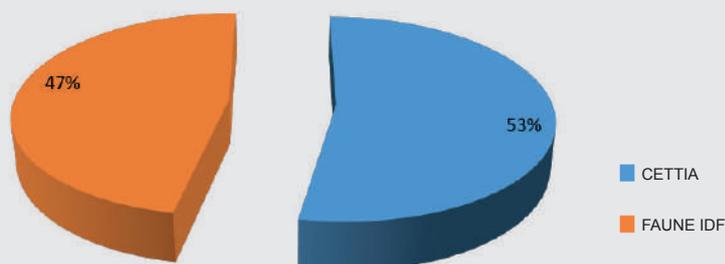
\* Sites ayant fait l'objet d'au moins une observation en 2018

Les recensements des espèces animales ou végétales présentes sur les sites ont été effectués du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

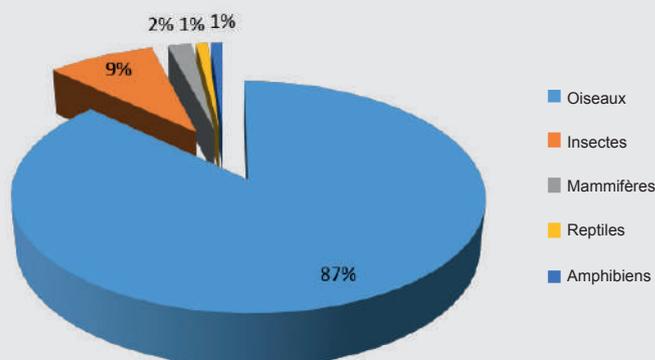
Les données proviennent d'observations saisies dans les deux bases de données en ligne franciliennes :

- CETTIA, gérée par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) : [www.cettia.fr](http://www.cettia.fr)
- FAUNE IDF, gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Ile-de-France : [www.faune-idf.org](http://www.faune-idf.org).

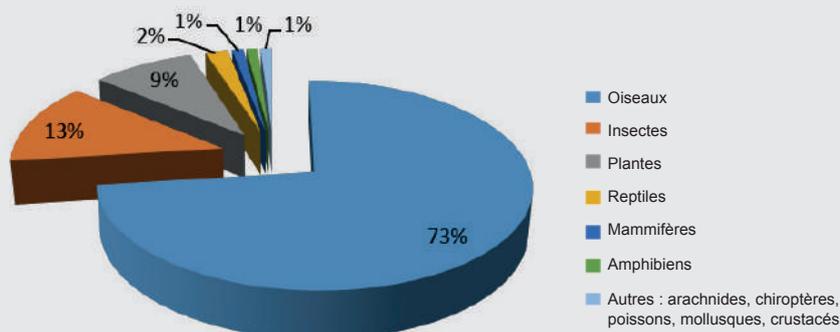
Au cours de l'année 2018, 9 334 données ont été saisies sur les différents Espaces Naturels Sensibles départementaux. 4 958 l'ont été dans la base CETTIA et 4 376 dans la base FAUNE IDF.



*Répartition des données naturalistes des ENS en 2018*



*Répartition des données FAUNE IDF par groupe taxonomique en 2018*



*Répartition des données CETTIA par groupe taxonomique en 2018*

## II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE

### A – Les oiseaux

Les espèces de cette liste sont classées dans le nouvel ordre systématique validé par la Commission de l'avifaune française (CAF).

Les espèces d'oiseaux très communes ne sont pas traitées dans cette synthèse.

Pour la localisation des sites, se reporter au paragraphe I- Présentation des sites départementaux

#### **Cygne tuberculé** *Cygnus olor*

L'espèce est présente toute l'année dans les marais départementaux. Elle s'est reproduite sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery, où une quinzaine de poussins est observée. Un effectif hivernal maximal est atteint le 24 janvier à Fontenay-le-Vicomte, avec 37 individus.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 10 décembre 2018

#### **Cygne noir** *Cygnus atratus*

Un individu est observé jusqu'au 12 mai. Il fréquente les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

#### **Oie cendrée** *Anser anser*

Comme en 2017, un couple (dont l'origine domestique reste très probable) s'est reproduit dans la Grande prairie du marais de Misery et a donné naissance à 4 jeunes.

#### **Bernache du Canada** *Branta canadensis*

Après avoir subi une légère baisse ces dernières années, les effectifs essonnien sont en hausse et atteignent un maximal de 711 individus lors du comptage Wetlands effectué à la mi-janvier (580 individus en 2017 et 590 en 2016).

Plusieurs couples de cette espèce non indigène se sont reproduits sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville. Une trentaine de poussins a pu être observée.

L'effectif maximal comptant une centaine d'individus a été recensé les 13 août et 18 novembre sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 2 avril 2018

#### **Bernache nonnette** *Brenta leucopsis*

Les rares observations essonniennes de cette espèce concerne principalement des oiseaux d'origine captive. Un oiseau est noté du 14 au 21 octobre sur le marais de Misery.

#### **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna*

Cette espèce est observée rarement sur le territoire essonnien.

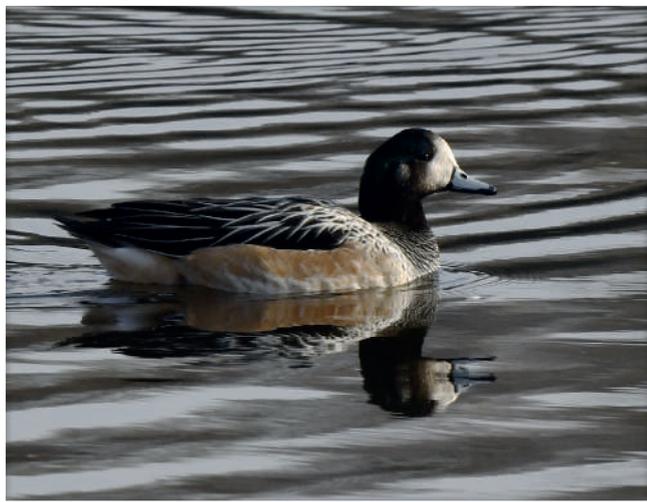
Un oiseau est noté à une date habituelle pour cette espèce, le 3 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, et les 23 février et le 9 avril sur le marais de Misery

#### **Canard mandarin** *Aix galericulata*

Cette espèce introduite est en progression au niveau régional. À la différence des années précédentes, où les observations étaient exclusivement réalisées en période hivernale, un couple semble s'être reproduit dans le secteur des marais de la basse vallée de l'Essonne. En effet, 3 jeunes (volants) sont notés le 18 août sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

### Canard de Chiloé *Anax sibilatrix*

Originaire du Chili, un mâle de cette espèce échappée de captivité a été observé durant le dernier trimestre 2018 sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Celui-ci semble avoir adopté ce secteur puisqu'il y est régulièrement observé (souvent en compagnie de Canards siffleurs), et ce, tout au long de l'année.



© Alain Desbruères

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 1<sup>er</sup> avril 2018

### Canard siffleur *Anas penelope*

Les mentions sur les marais essonniers de cet anatidé sont de plus en plus fréquentes en période hivernale. Un maximum de 33 individus est recensé le 7 novembre sur le marais de Misery. L'observation la plus tardive est notée le 6 avril sur ce même site.

### Canard chipeau *Anas strepera*

La grande majorité des observations essonnaises de cette espèce sont réalisées sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Lors du comptage Wetlands, ce sont 275 oiseaux qui ont été recensés sur l'ensemble du secteur (pour un total de 318 individus sur le territoire essonnien). Les effectifs sont en hausse puisque 224 oiseaux avaient été comptabilisés en 2017. Les chiffres régionaux et nationaux confirment également cette tendance.

À noter la présence d'un effectif maximal de 258 individus le 19 décembre sur l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte.

Alors que la 1<sup>ère</sup> reproduction de cette espèce avait été prouvée l'année dernière sur ce marais, ce sont 2 femelles avec respectivement 6 et 12 poussins qui sont observées sur le marais de Misery. Des mentions de cette espèce sur le marais d'Itteville réalisées dans le courant du mois

de juin, laissent penser qu'une possible reproduction s'effectue également sur le site et reste à surveiller.

Il est à noter que moins de 10 couples nicheurs sont présents en Ile-de-France.

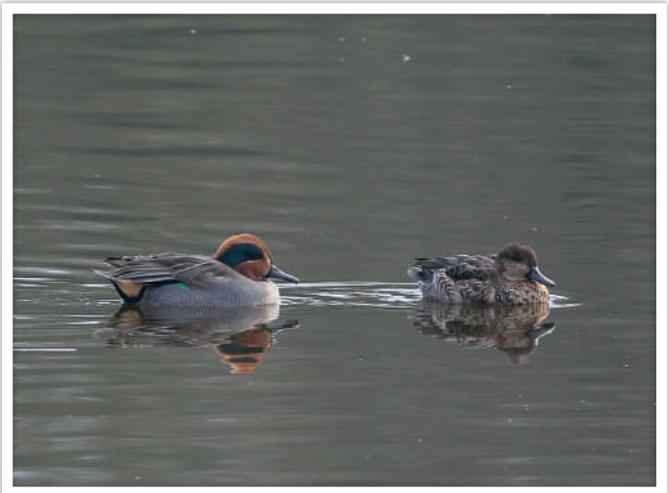


© Alain Desbruères

Marais de Misery – 1<sup>er</sup> avril 2018 -

### Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

A l'inverse du Canard chipeau, les effectifs hivernants de cette espèce sont en baisse depuis 2010. L'espèce est principalement présente durant la période hivernale (un maximum de 150 oiseaux est observé sur le marais de Misery le 27 novembre). Des données de quelques oiseaux sont cependant fournies durant la période de reproduction sans avoir pu confirmer la présence de poussins.



© Bruno Lapaïra

Marais de Misery – 4 novembre 2018

### Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Le Canard colvert est observé tout au long de l'année sur l'ensemble des plans d'eau des marais départementaux. Plusieurs couples s'y sont reproduits. Comme l'année dernière, l'effectif maximal est noté sur le marais de Misery en juillet, avec 134 oiseaux

### Canard pilet *Anas acuta*

Les quelques données à l'unité de ce rare migrateur ont eu lieu aux passages pré et postnuptial. Un couple est observé le 2 avril sur le marais de Misery.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 2 avril 2018

### Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Cette espèce est observée en petits effectifs chaque année, principalement lors du passage migratoire pré-nuptial. Un effectif maximal de 7 individus est noté à Misery, le 11 avril.



© Patrick Gabriel

Marais de Misery – 11 avril 2018

### Canard souchet *Anas clypeata*

Depuis les années 2000, les effectifs de cette espèce sont en hausse sur les ENS. Des observations mentionnent sa présence tout au long de l'année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Une reproduction pourrait peut-être s'y réaliser dans les années à venir. L'effectif le plus important (49 individus) est noté le 17 janvier sur le marais de Misery.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 1<sup>er</sup> avril 2018

### Fuligule milouin *Aythya ferina*

C'est la 3<sup>e</sup> année consécutive qu'un couple de cette espèce se reproduit sur les marais départementaux. Une femelle avec 3 poussins est observée plusieurs fois sur le marais de Misery en juin. L'effectif maximal de 38 individus est noté le 18 octobre sur ce marais.

### Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Les effectifs en hivernage sont constants par rapport à l'année dernière. 41 individus maximum sont observés le 13 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 22 décembre 2018

### Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

L'espèce est notée toute l'année sur les marais de Misery, Fontenay et Itteville. Elle est nicheuse certaine sur le marais de Fontenay-le-Vicomte car un juvénile est observé le 23 août. L'effectif maximum de 7 individus est mentionné sur le marais de Fontenay-aval le 14 décembre.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 2 avril 2018

### Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Cette espèce est présente en petit nombre sur de nombreux plans d'eau de la vallée de l'Essonne. Une dizaine de couples se reproduit sur les marais départementaux. L'effectif maximal est noté sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 1<sup>er</sup> août avec 13 individus.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 28 avril 2018

### Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

La colonie nicheuse installée depuis plusieurs années sur le marais de Fontenay-aval a abandonné le site pour des raisons inexpliquées. 8 nouveaux nids ont été construits sur le marais de Misery et ont permis l'envol de plusieurs jeunes.

Un maximum de 61 individus est observé le 13 janvier (comptage Wetands) sur le marais de Fontenay-le-Vicomte. 86 individus sont comptés ce jour sur la Seine à proximité du Domaine des Coudrays à Etiolles.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 10 décembre 2018

### Butor étoilé *Botaurus stellaris*

L'espèce fréquente désormais de manière régulière, les marais essonniers de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Un maximum de 2 oiseaux est noté sur le marais de Misery au cours du mois de janvier.



© Bernard Nogues

Marais de Misery – 18 février 2018

### Blongios nain *Ixobrychus minutus*

2 mâles de Blongios nain sont aperçus pour la 1<sup>re</sup> fois le 19 mai sur le marais de Misery. Aucune donnée sur les autres zones humides de la vallée de l'Essonne ne sera mentionnée au cours de cette année malgré de nombreuses prospections menées par l'association NaturEssonne dans le cadre d'un suivi Blongios. Un couple est régulièrement observé durant toute la saison à Misery. Le 1<sup>er</sup> juillet, 4 juvéniles sont notés sur ce site.

En 2018, NaturEssonne précise que cette espèce s'est reproduite uniquement sur ce marais et sur les étangs de Saclay où 2 juvéniles y sont observés (1<sup>ère</sup> reproduction sur ce site depuis 2014).

### Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*

Ce petit ardéidé est rarement observé sur les ENS départementaux. 3 individus sont néanmoins observés le 1<sup>er</sup> juin, dans la Grande prairie de Misery, en compagnie des vaches Highlands cattle.

### Aigrette garzette *Egretta garzetta*

L'espèce a été régulièrement contactée à l'unité au cours du 2<sup>ème</sup> semestre sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Un maximum de 2 oiseaux est observé à Misery le 24 juin.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 8 mai 2018

### Grande aigrette *Ardea alba*

Des oiseaux sont observés toute l'année sur les marais départementaux. Il est difficile de disposer d'un chiffre précis du nombre d'individus maximum. Cependant, le 28 décembre, 11 individus sont notés en dortoir sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 10 décembre 2018

### Héron cendré *Ardea cinerea*

La héronnière du marais de Fontenay-aval est de nouveau investie. Aucun comptage des nids occupés n'a pu être réalisé cette année. L'espèce est par ailleurs visible toute l'année sur l'ensemble des marais départementaux. Un maximum de 9 oiseaux est comptabilisé le 16 janvier sur Misery.



© Dieter Raynal

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 19 octobre 2018

### Héron pourpré *Ardea purpurea*

Comme les années précédentes, quelques observations de cette espèce sont réalisées aux passages pré et postnuptiaux sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 17 août 2018

### Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Quelques mentions à l'unité d'oiseaux en halte migratoire sont faites sur le marais de Misery. 12 individus sont observés en vol le 2 avril au-dessus de ce site.

### Spatule blanche *Platalea leucorodia*

L'espèce avait été observée pour la 1ère fois en 2017 sur les marais essonniers. Elle a de nouveau été notée cette année, le 16 septembre à Misery.



© Andreas Trepte

### Bondrée apivore *Pernis apivorus*

L'espèce est observée au-dessus de différents sites départementaux : marais essonniers, Domaine des Buys, forêt départementale des Grands-Avaux, Coteaux de Pierrefitte ou bien encore le Domaine de la Justice. Malheureusement, aucune preuve de nidification n'a pu être notée cette année sur les ENS.

### **Milan noir *Milvus nigrans***

L'espèce est maintenant observée très régulièrement en période de reproduction. 2 nids ont pu être localisés sur le marais de Misery. Le 14 juin, 2 jeunes Milans noirs sont repérés à proximité du nid situé sur l'étang des Gravelles. La reproduction supposée depuis maintenant quelques années est désormais prouvée sur les marais essonniers.

La présence de 10 oiseaux (observés simultanément fin avril et début juin) laisse supposer l'existence d'un potentiel 3<sup>e</sup> nid.

Un rassemblement de 18 oiseaux en vol au-dessus de Misery a été noté le 13 juillet.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 13 juin 2018



© Alain Desbruères

juvénile Marais de Misery – 12 juillet 2018

### **Autour des palombes *Accipiter gentilis***

Plusieurs observations de cet oiseau discret et de détermination difficile (notamment pour le mâle) ont été effectuées sur les marais de Misery et de Fontenay. Les mentions d'un immature le 29 septembre

sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et le 22 novembre sur le marais de Misery laissent penser qu'un couple aurait pu se reproduire dans le secteur.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 22 novembre 2018

### **Busard des roseaux *Circus aeruginosus***

Plusieurs données de cette espèce sont notées sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte de mars à mai, puis en septembre. L'absence d'observations pendant la période de reproduction confirme que cette espèce n'a pas encore trouvée un habitat favorable pour nicher dans les marais.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 31 mars 2018

### **Aigle botté *Aquila pennata***

Un individu de forme sombre est noté au-dessus du marais de Misery le 8 septembre. Cette espèce, nicheuse en forêt d'Orléans, est observée occasionnellement en migration dans les marais de la basse vallée de l'Essonne.

### **Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus***

Depuis 2005 (1<sup>re</sup> reproduction en Ile-de-France), c'est la huitième année (2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2016, 2017 et 2018) où l'espèce se reproduit dans le marais de Misery. Au total 12 jeunes (3 en 2005, 2 en 2006, 1 en 2009, 2 en 2010, 1 en 2015, 2016, 2017 et 2018) se sont envolés de l'aire artificielle installée à l'Etang de la Réserve à Misery. 8 d'entre eux ont été bagués.

Les 2 oiseaux présents depuis 2014 sont de retour dès le 22 mars.

Le mâle est un des 2 oiseaux nés en 2009 sur le site et déjà reproducteur en 2015. La femelle est celle qui s'y est reproduite en 2009, 2011, 2015, 2016 et 2017. Le couple est donc formé de la mère et d'un de ses jeunes.

Le jeune issu de cette reproduction est bagué par Rolf Wahl, le 5 juillet.

C'est la cinquième année consécutive de présence du même couple et la quatrième année consécutive de reproduction.

Il est à noter que la femelle a mystérieusement quitté le nid fin juin et n'a plus jamais été revue. Ce comportement anormal laisse supposer un accident. La saison prochaine permettra de confirmer ou non son éventuelle disparition.

Au moins un oiseau sera observé jusqu'au 29 septembre.

Le marais de Misery est toujours le seul site connu en Ile-de-France où le Balbuzard pêcheur se reproduit.

### Faucon hobereau *Falco subbuteo*

L'espèce est régulièrement observée au-dessus des marais de la basse vallée de l'Essonne, à partir du 11 avril. Un effectif maximal de 10 individus en chasse au-dessus de l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte a été comptabilisé le 1<sup>er</sup> mai. La reproduction de cet oiseau sur les marais est probable avec les observations de plusieurs jeunes volants sur le marais de Fontenay.

La dernière observation est notée le 27 septembre.



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 18 avril 2018

### Faucon émerillon *Falco columbarius*

Première mention sur les ENS pour cette espèce, où une femelle a été observée le 6 avril à Misery.

### Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Une seule donnée de cette espèce rarement observée, le 10 janvier sur le marais de Misery.



© Jean-Jacques Canal

Marais de Misery – 10 janvier 2018

### Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Cette espèce très discrète est contactée régulièrement (grâce à son cri caractéristique) sur les marais de Misery, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Bien que nicheur probable, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée cette année.

© Alain Desbruères



Marais de Misery – 25 juin 2018

© Joël Brun



Marais de Misery – 21 août 2018

### Foulque macroule *Fulicula atra*

L'espèce est une nicheuse commune sur les marais départementaux. En hiver, des regroupements ont permis de dénombrer des effectifs de plus de 200 oiseaux sur le même étang. Le maximal est atteint sur le marais de Fontenay-aval avec 240 individus, le 14 décembre.



© Philippe Amelant

### Grue cendrée *Grus grus*

1 oiseau est observé en migration le 16 novembre au-dessus du marais de Misery.

### Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Cette espèce hivernante affectionne particulièrement le marais de Misery et sa grande prairie où un maximum de 25 individus a été noté le 17 mars. Des oiseaux ont également été observés sur les marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.



© Marek\_Szczepanek

### Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Cette espèce très discrète ne fait l'objet que de rares contacts hivernaux. Elle est observée à l'unité sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte, dans la forêt des Grands-Avaux. A noter un maximum de 10 individus observés dans la Carrière de Lunézy le 18 décembre (au cours d'une opération de régulation de sangliers réalisée par la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France).

### Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Cet oiseau est observé à l'unité (maximum 2 oiseaux ensemble) pendant les passages pré et postnuptiaux sur les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et d'Itteville.



© Bruno Laparra

Marais de Misery – 4 mars 2018

### Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Cette espèce très rare sur les marais est observée au mois d'avril (période de passage pré-nuptial) sur le marais de Misery. 1 oiseau est noté le 25 avril.

### Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Seules des données à l'unité ont été recensées aux passages pré et postnuptial pour le plus commun des chevaliers. Pas plus de 3 oiseaux vus simultanément au marais d'Itteville, le 10 août.



© Alain Desbrulères

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 8 mai 2018

### Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Alors que cette espèce s'était reproduite en 2016 et 2017 sur les îlots du marais de Fontenay-aval, aucun couple ne s'est installé cette année. Des oiseaux avaient pourtant commencé à se rassembler sur la colonie à la sortie de l'hiver mais un possible dérangement (pêcheurs braconniers) a pu les déranger et les faire fuir.

Elle est cependant notée régulièrement sur les marais, même si les effectifs les plus importants

sont observés en hiver, notamment sur le Grand Etang de Villeroy du marais de Fontenay-aval. Les oiseaux se mélangent avec les goélands et atteignent en hiver des effectifs d'une centaine d'individus.

### **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus*

L'observation de cette espèce (en faible effectif cependant) devient maintenant régulière sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Un maximum de 13 oiseaux est noté au-dessus du Domaine de Montauger le 16 avril.



© Martin Olsson

### **Guifette moustac** *Chlidonias hybrida*

2 individus de cette migratrice très rare en Ile-de-France sont observés le 22 avril sur l'étang aux Moines du Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Alastair Rae

### **Guifette noire** *Chlidonias niger*

2 observations de 2 individus ont été réalisés sur le marais de Fontenay-le-Vicomte aux passages pré et postnuptial (15 avril et 9 juillet).

### **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*

Les premières sternes sont observées au-dessus des marais essonniers le 11 mars.

L'effectif nicheur sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte est d'environ 15 couples mais seulement 2 jeunes à l'envol sont observés. Les adultes couvent mais très peu de poussins semblent éclore des œufs.

La dernière sterne est notée le 8 août sur ce site.



© Bruno Lapaarra

*Marais de Fontenay-le-Vicomte – 21 avril 2018*

### **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*

Elle fait malheureusement partie depuis peu des onze espèces mondialement menacées et présentes en Ile-de-France. Ses effectifs franciliens ont chuté de 75% lors des 10 dernières années... Quelques individus chanteurs ont été mentionnés sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville au cours du printemps.

### **Martin-pêcheur** *Alcedo atthis*

Cette espèce liée au milieu aquatique, s'observe à l'unité tout au long de l'année sur les différents plans d'eau des marais des vallées de l'Essonne et de la Juine.



© Alain Desbruères

*Marais de Misery – 12 juillet 2018*

### **Huppe fasciée** *Upupa epops*

Les données de cette espèce rare semblent être en augmentation sur le territoire essonnien. Une observation est notée dans la forêt des Grands-Avaux le 26 mai et une autre donnée plus tardive, le 5 août sur le marais de Misery.

### **Pic épeichette *Dendrocops minor***

Plusieurs données de ce petit pic, assez discret, recensées sur les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et la carrière de Lunézy. Il est certainement présent sur d'autres sites mais passe inaperçu aux yeux et aux oreilles des observateurs.

### **Pic mar *Dendrocops medius***

Cette espèce est beaucoup moins commune que le Pic épeiche. Plusieurs observations ont été réalisées sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et Misery ainsi que sur l'étang Baleine à Forges-les-Bains. Comme pour le Pic épeichette, cet oiseau est certainement sous-évalué sur les sites départementaux.



© Marek Szczepanek

### **Pic noir *Dendrocops martius***

Le plus grand pic européen est le moins commun des 5 espèces de pics observées en Essonne. Ses cris caractéristiques permettent aux observateurs de le localiser assez facilement. Ainsi, plusieurs données sont notées tout au long de l'année sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte, Fontenay-aval, Montauger, mais également sur les sites de la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne (sablrière de Villemartin et Carrière de Lunézy).



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 17 février 2018

### **Tarier des prés *Saxicola rubetra***

Présent uniquement aux passages migratoires, une seule mention de cette espèce est notée avec un individu à Misery le 19 mai.

### **Tarier pâtre *Saxicola rubicola***

L'espèce est principalement contactée sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery. La nidification est prouvée sur ce dernier le 9 juin avec l'observation de 2 jeunes.



© Bruno Laparra

Marais de Misery – 18 novembre 2018

### **Bouscarle de Cetti *Cettia cetti***

Cette espèce nicheuse est très rare en Ile-de-France (moins de 50 couples). Les marais de la Basse vallée de l'Essonne accueillent une dizaine de couples. La reproduction de cette espèce a été confirmée le 31 mai à Misery avec l'observation d'un juvénile.

### **Locustelle tachetée *Locustella naevia***

Des mâles chanteurs sont entendus d'avril à juillet sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et au Domaine de Montauger. 2 individus chanteurs sont notés ensemble le 26 avril sur Misery. La reproduction de cette espèce est probable mais pas encore prouvée avec l'observation de juvéniles non volants.

### **Locustelle lusciniôïde** *Locustella luscinioides*

2<sup>e</sup> année consécutive de présence de cette espèce beaucoup plus rare que la précédente. Elle a été mentionnée à 3 reprises au cours des mois d'avril, mai et juin, sur le marais de Misery.



© Sgbeer

### **Phragmite des joncs** *Acrocephalus schoenobaenus*

Petit passereau migrateur, le Phragmite des joncs se reproduit dans les roselières. Il est noté sur le marais de Misery à partir du 5 avril. Un maximum de 6 oiseaux chanteurs est mentionné sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 mai. Il est difficile de quantifier le nombre précis de mâles chanteurs car l'ensemble des roselières n'est pas accessible pour y effectuer des points d'écoute.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 21 avril 2018

### **Rousserolle effarvate** *Acrocephalus palustris*

Cette espèce migratrice occupe les mêmes milieux que le Phragmite des joncs. Elle arrive sur ces sites de reproduction quelques temps après lui. Les premiers chants sont notés le 15 avril sur le marais de Misery. 6 oiseaux chanteurs sont entendus le 7 juillet sur ce site. Des individus sont

également notés dans les roselières du marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.



© Bernard Nogues

Marais de Misery – 15 mai 2018

### **Rousserolle verderolle** *Acrocephalus palustris*

C'est la dernière espèce de rousserolle à arriver sur ses lieux de nidification. L'oiseau le plus précoce est entendu à Itteville le 25 mai. 3 oiseaux sont observés à Misery le 31 mai.

### **Fauvette grisette** *Sylvia communis*

Ce passereau migrateur, inféodé aux milieux ouverts est noté à partir du 8 avril sur le marais de Misery. Des observations sont mentionnées sur le Domaine de Montauger et les marais d'Itteville et Fontenay-le-Vicomte.

### **Pouillot siffleur** *Phylloscopus sibilatrix*

Cette espèce forestière est plutôt rare dans le département. Deux mentions dans les forêts départementales ont été saisies : un mâle chanteur a été entendu le 3 mai en forêt du Bois des Grais à Villiers-le-Bâcle et un autre le 26 mai en forêt départementale des Grands-Avaux à Champcueil.



© Steve Garvie

### **Pouillot de Bonelli** *Phylloscopus bonelli*

Ce nicheur et migrateur peu commun se rencontre plutôt sur les ENS du sud Essonne où il affectionne les résineux et autres Chênes pubescents. Il est noté cette année sur le Domaine des Buys, la Platière de Bellevue et dans la forêt départementale des Grands-Avaux.

### Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Petit insectivore nicheur, cet oiseau est noté en forêt départementale des Grands-Avaux, sur le Domaine des Buys, sur le Coteau de Pierrefitte et sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

© Bruno Laparra



Marais de Misery – 24 juin 2018

### Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Espèce des milieux arborés, le Loriot est noté à l'unité sur plusieurs sites départementaux : marais de la vallée de l'Essonne, forêts des Grands-Avaux et de la Roche Turpin, Domaine des Buys, Bois des Grais et Etang Baleine.

### Pinson du nord *Fringilla montifringilla*

Cet oiseau se reproduit de la Scandinavie au Kamtchatka et redescend dans nos contrées pour y passer l'hiver. Chaque année quelques individus sont aperçus en Essonne. En 2018, 2 données ont été mentionnées : 1 oiseau le 16 octobre sur le marais d'Itteville et 3 oiseaux au Domaine de Montauger le 25 janvier.

© Per Harald Olsen



### Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Hivernante commune sur les marais départementaux, cette espèce s'observe généralement dans les Bouleaux ou les Aulnes qu'elle affectionne. Des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont contactés sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Une centaine d'oiseaux est notée le 13 janvier sur le marais de Misery.

### Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Cette espèce typique des roselières est présente dans la plupart des marais essonniers tout au long de l'année. Un effectif maximal de 10 oiseaux est noté le 24 février sur le marais de Misery.



© Julien Daubignard

Le Faucon émerillon est la seule nouvelle espèce observée cette année sur les ENS départementaux.

La reproduction des 2 espèces emblématiques s'est très bien déroulée puisque les couples de Balbuzards pêcheurs et de Blongios nains ont produit des jeunes à l'envol.

La reproduction du Milan noir a été prouvée sur les marais cette année et laisse penser que plus de 2 nids sont présents sur les marais essonniers.

Les observations d'un immature d'Autour des palombes indiquent qu'une nidification est probable pour ce rapace qui reste rare en Ile-de-France (moins de 10 couples).

Au niveau des anatidés, la bonne dynamique des nicheurs se poursuit avec la reproduction de Canards chipeaux et de Fuligules milouins. Ces 2 espèces sont des nicheurs rares en Ile-de-France.

En ce qui concerne l'hivernage, les chiffres sont en forte hausse pour le Canard siffleur. Cette augmentation s'est également vérifiée sur le plan régional et national. Une vague de froid sur les pays scandinaves a obligé ces oiseaux à se réfugier en France notamment.

Le Canard chipeau quant à lui, conserve aussi des chiffres en hausse depuis une dizaine d'années. A noter que pour cette espèce, la France accueille plus de la moitié de la population européenne.

## Liste alphabétique complète des 199 espèces observées sur les sites départementaux

Accenteur mouchet	Cigogne blanche	Guépier d'Europe	Petit gravelot
Aigle botté	Cigogne noire	Guifette moustac	Phragmite des joncs
Aigrette garzette	Cisticole des joncs	Guifette noire	Pic épeiche
Alouette des champs	Circaète Jean Le Blanc	Harle bièvre	Pic épeichette
Alouette lulu	Corbeau freux	Harle piette	Pic mar
Autour des palombes	Corneille noire	Héron bihoreau	Pic noir
Balbusard pêcheur	Coucou gris	Héron garde-boeuf	Pic vert
Barge à queue noire	Courlis cendré	Héron cendré	Pie bavarde
Barge rousse	Crabier chevelu	Héron pourpré	Pie-grièche écorcheur
Bécasseau cocorli	Cygne noir	Hibou des marais	Pigeon colombin
Bécasseau tacheté	Cygne tuberculé	Hibou moyen-duc	Pigeon ramier
Bécasseau variable	Dendrocygne à ventre noir	Hirondelle de fenêtre	Pinson des arbres
Bécasse des bois	Echasse blanche	Hirondelle de rivage	Pinson du Nord
Bécassine des marais	Epervier d'Europe	Hirondelle rustique	Pipit des arbres
Bécassine sourde	Etourneau sansonnet	Huppe fasciée	Pipit farlouse
Bergeronnette des ruisseaux	Faisan de Colchide	Hypolaïs polyglotte	Pipit spioncelle
Bergeronnette grise	Faucon crécerelle	Ibis falcinelle	Pouillot de Bonelli
Bergeronnette de Yarell	Faucon hobereau	Labbe parasite	Pouillot fitis
Bergeronnette printanière	Faucon kobez	Linotte mélodieuse	Pouillot véloce
Bernache du Canada	Faucon pèlerin	Locustelle lusciniöide	Râle d'eau
Bernache nonnette	Fauvette à tête noire	Locustelle tachetée	Rémiz penduline
Blongios nain	Fauvette des jardins	Loriot d'Europe	Roitelet huppé
Bondrée apivore	Fauvette grissette	Macreuse brune	Roitelet triple bandeau
Bouscarle de Cetti	Faucon émerillon	Marouette ponctuée	Rosignol philomèle
Bouvreuil pivoine	Foulque macroule	Martin pêcheur d'Europe	Rouge gorge familier
Bruant des roseaux	Fuligule milouin	Martin triste	Rouge queue noir
Bruant jaune	Fuligule morillon	Martinet noir	Rouge queue à front blanc
Bruant zizi	Fuligule nyroca	Merle à plastron	Rousserolle turdoïde
Busard des roseaux	Gallinule poule d'eau	Merle noir	Rousserolle effarvate
Busard Saint-Martin	Garrot à œil d'or	Mésange à longue queue	Rousserolle verderolle
Buse variable	Geai des chênes	Mésange bleue	Sarcelle d'été
Butor étoilé	Gobemouche gris	Mésange boréale	Sarcelle d'hiver
Canard carolin	Gobemouche noir	Mésange charbonnière	Serin cini
Canard chipeau	Goéland argenté	Mésange huppée	Sittelle torchepot
Canard de Chilolé	Goéland brun	Mésange noire	Spatule blanche
Canard mandarin	Goéland cendré	Mésange nonnette	Sizerin flammé
Canard colvert	Goéland leucophée	Milan noir	Sterne pierregarin
Canard pilet	Gorgebleue à miroir	Milan royal	Tadorne casarca
Canard siffleur	Grand cormoran	Moineau domestique	Tadorne de belon
Canard souchet	Grande aigrette	Moineau friquet	Tadorne du Paradis
Chardonneret élégant	Grand gravelot	Mouette mélanocéphale	Tarier des prés
Chevalier aboyeur	Grèbe castagneux	Mouette pygmée	Tarier pâtre
Chevalier arlequin	Grèbe huppé	Mouette rieuse	Tarin des aulnes
Chevalier culblanc	Grimpereau des jardins	Nette rousse	Tourterelle des bois
Chevalier gambette	Grive draine	Oie à tête barrée	Tourterelle turque
Chevalier guignette	Grive litorne	Ouette d'Egypte	Traquet motteux
Chevalier sylvain	Grive mauvis	Oie cendrée	Troglodyte mignon
Choucas des tours	Grive musicienne	Perdrix grise	Vanneau huppé
Chouette effraie	Gros-bec casse noyaux	Perdrix rouge	Verdier d'Europe
Chouette hulotte	Grue cendrée	Perruche à collier	

## II – B – Les mammifères

### ■ Chiroptères

Le Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles a réalisé en 2018 le suivi hivernal de 2 sites d'hivernage de chiroptères : les Champignonnières d'Etampes et les Caves de Sermaise.

#### ► Champignonnières d'Etampes

La tendance à la hausse des effectifs de chauves-souris hivernantes dans ce site se confirme une nouvelle fois cette année. Un record a été noté le 24 décembre avec un total de 242 individus ! Le précédent record réalisé en 2017 était de 108 bêtes.



© CENS



© CENS

6 espèces ont été recensées :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*

**Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*

**Murin de Natterer** *Myotis nattereri*

**Murin de Bechstein** *Myotis bechsteinii*

**Grand murin** *Myotis myotis*

192 Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* ont été comptabilisés lors de ce suivi.

Murin de Natterer  
*Myotis nattereri*



© Guido Gerding

## ► Caves de Sermaise

Les effectifs hivernants dans les Caves de Sermaise sont toujours aussi conséquents avec 64 individus lors du comptage du 7 février. 6 espèces ont été recensées :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*

**Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*

**Murin de Natterer** *Myotis nattereri*

**Grand murin** *Myotis myotis*

**Oreillard sp** *Plecotus sp*



© CENS

Grand murin *Myotis myotis*



© Manuel Werner

## ■ Rongeurs

### Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*

Les observations ont été réalisées en soulevant des plaques pour le suivi reptiles. 1 individu est noté le 4 avril sur le site géologique des Monceaux à Morigny-Champigny.



© Christian Fischer

### Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*

Bien que complexe à détecter, ce petit rongeur s'observe dans tous les départements franciliens. Sa population semble bien se porter. Un individu est noté le 25 mars sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Evan James Shymko

### Ragondin *Myocastor coypus*

Des données provenant des marais départementaux de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville sont notées tout au long de l'année. La reproduction est avérée avec l'observation de plusieurs jeunes sur ces marais.



© Apsdake

### Rat musqué *Ondatra zibethicus*

L'espèce n'a été mentionnée que sur le marais de Misery, 1 individu le 25 avril.



© Alan D. Wilson

## ■ Autres mammifères

### Chevreuil *Capreolus capreolus*

Cette espèce est notée régulièrement sur les Espaces naturels sensibles départementaux. L'effectif maximal atteint 15 individus, mentionnés le 27 février dans le Parc de Fontenay.



© Marek Szczepanek

### Sanglier *Sus scrofa*

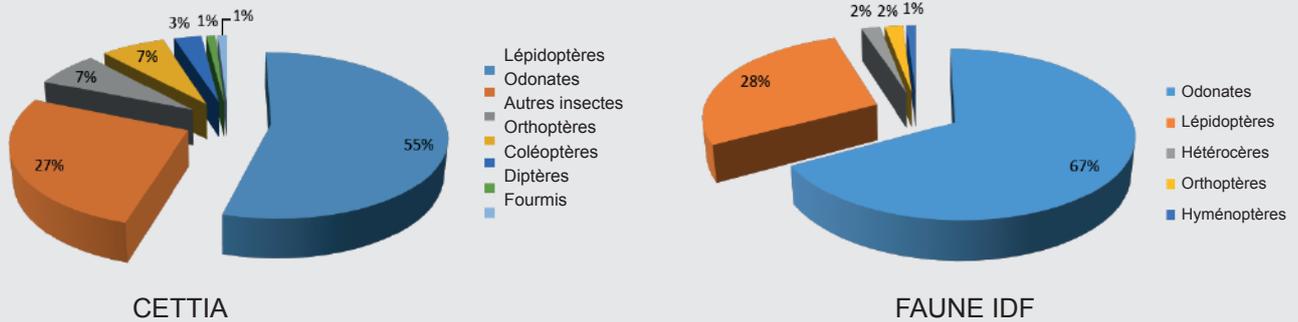
Cette espèce discrète est présente sur de nombreux Espaces naturels sensibles essonnien. Afin de limiter l'impact sur les cultures et les risques de collisions routières, le Département réalise quelques opérations de régulation de cet animal sur certains sites. Les dates des opérations sont décidées en concertation avec la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France pour que l'impact sur l'avifaune soit le moins dérangentant notamment vis-à-vis des espèces hivernantes.



© Richard Bartz

## II – C – Les insectes

Plusieurs ordres d'insectes sont renseignés par les naturalistes sur les ENS essonnien.



### ■ Les odonates

En 2018, 40 espèces d'odonates ont été notées sur les ENS départementaux. Pour chaque espèce, il est spécifié son indice de rareté régionale :

CC : très commune

C : commune

AC : assez commune

PC : peu commune

AR : assez rare

R : rare

RR : très rare

RRR : exceptionnelle

Les nouvelles espèces (par rapport à la synthèse de l'année dernière) sont soulignées.

#### **Aeschne affine** *Aeshna affinis* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



#### **Aeschne mixte** *Aeshna mixta* (AC)

Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et d'Itteville.



#### **Aeschne bleue** *Aeschna cyanea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et forêt du Belvédère.

#### **Aeschne isocèle** *Aeschna isoceles* (RR)

Marais du Grand Montauger et Domaine de Montauger.

#### **Aeschne printanière** *Brachytron pratense* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

#### **Agriion à larges pattes** *Platycnemis pennipes* (C)

Domaine de Montauger, Parc de Fontenay, Prairie sous l'Église, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, d'Itteville, du Grand Montauger et des Rabiers.

**Agrion de Vander Linden** *Erythromma lindenii* (AC)

Domaine de Montauger, Prairie sous l'Église, Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.



© Andreas Eichler

**Agrion délicat** *Ceriagrion tenellum* (AR)

Marais de Fontenay-aval, de Fontenay-le-Vicomte, Domaine de Montauger et Parc de Fontenay.

**Agrion demoiselle** *Coenagrion puella* (C)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger, de la Grande Ile et des Rabiers, Domaine de Montauger et Parc de Fontenay.

**Agrion élégant** *Ischnura elegans* (C)

Domaine de Montauger, Marais d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger, de Misery, des Rabiers et la Prairie sous l'Église.



© Michael Apel

**Agrion joli** *Coenagrion pulchellum* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

**Agrion mignon** *Coenagrion scitulum* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et Itteville.



© Frederik81

**Agrion porte coupe** *Enallagma cyathigerum* (C)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte, Domaine de Montauger.



© Andreas Eichler

**Anax empereur** *Anax imperator* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger, de Fontenay-le-Vicomte, d'Itteville, des Rabiers, Prairie sous l'Église et Parc de Fontenay.

**Anax napolitain** *Anax parthenope* (AC)

Marais de Misery, du Grand Montauger, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.

**Caloptéryx éclatant** *Calopteryx splendens* (C)

Domaine de Montauger, Marais d'Itteville, du Grand Montauger, de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, des Rabiers, Prairie sous l'Église et Parc de Fontenay.

**Caloptéryx vierge** *Calopteryx virgo* (AC)

Forêt du Bois des Grais.

© Andreas Eichler



**Cordulie à tâches jaunes**

*Somatochlora flavomaculata* (RR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Cordulie bronzée** *Cordulia aenea* (AC)

Marais de Misery, d'Itteville, du Grand Montauger, Domaine de Montauger.

**Cordulie métallique** *Somatochlora metallica* (R)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.

© Andreas Eichler



**Gomphe à pinces** *Onychogomphus forcipatus* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et d'Itteville, Domaine de Montauger.

**Gomphe joli** *Gomphus pulchellus* (PC)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger.

**Gomphe vulgaire** *Gomphus vulgatissimus* (AR)

Domaine de Montauger.



© Christian Fischer

**Grande Aeschne** *Aeschna grandis* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et Itteville.

**Leste vert** *Chalcolestes viridis* (C)

Marais de de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et de Misery.

**Libellule à quatre tâches**

*Libellula quadrimaculata* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et des Rabiers



© John Bolland

**Libellule déprimée** *Libellula depressa* (C)

Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et des Rabiers.

**Libellule écarlate** *Crocotemis erytraea* (AC)

Marais des Rabiers, Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery, du Grand Montauger, Prairie sous l'Église et Parc de Fontenay.

**Libellule fauve** *Libellula fulva* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, d'ltteville, de Misery, du Grand Montauger, de la Grande-Ile, des Rabiers et Prairie sous l'Église.



© Christian Fischer

**Naïade au corps vert**

*Erythromma viridulum* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery, du Grand Montauger et Parc de Fontenay.

**Naïade aux yeux rouges**

*Erythromma najas* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Orthétrum à stylets blancs**

*Orthetrum albistylum* (R)

Marais d'ltteville et des Rabiers.



© Thomas Bresson

**Orthétrum bleuissant**

*Orthetrum coerulescens* (AR)

Marais du Grand Montauger



© Andreas Eichler

**Orthétrum brun** *Orthetrum brunneum* (PC)

Marais des Rabiers.

**Orthétrum réticulé** *Orthetrum cancellatum* (C)

Domaine de Montauger, Prairie sous l'Église, Marais du Grand Montauger, d'ltteville, de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et des Rabiers.

**Petite nymphe au corps de feu**

*Pyrhosoma nymphula* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de la Grande-Ile et du Grand Montauger.

**Sympétrum de Fonscolombe**

*Sympetrum fonscolombii* (AR)

Forêt des Grands-Avaux.



© Alvesgaspar

### Sympétrum fascié *Sympetrum striolatum* (AC)

Parc de Fontenay, Prairie sous l'Église, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et d'Itteville.

### Sympetrum méridional *Sympetrum meridionale* (R)

Marais de Misery et du Grand Montauger (probable)

© gallhampshire



### Sympétrum sanguin *Sympetrum sanguineum* (C)

Domaine de Montauger, Parc de Fontenay, Prairie sous l'Église, Forêt du Belvédère, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et d'Itteville.

40 espèces (sur 58 espèces en IDF) ont été observées en 2018 sur les sites départementaux essonniers.

2 espèces notées en 2017 non pas été revues : le Lestes brun et le Leste verdoyant.

A l'inverse, 5 nouvelles espèces ont pu être mentionnées, dont 3 « rares » et une « assez rare ».

La Cordulie à tâches jaunes, espèce « très rare », notée pour la 1<sup>ère</sup> fois l'année dernière a été revue sur 2 sites différents.

## ■ Les lépidoptères

### ► Rhopalocères (Papillons de jour)

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association « Les Lépidoptéristes de France » a assuré des suivis des rhopalocères sur les ENS du sud et de l'est de l'Essonne (Domaine des Buys, Domaine de la Justice et Pelouse de Mocque-Bouteille).

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>).

© Hectonichus © Luc Manil



*Brintesia circe*

Ces études sont conduites dans le cadre du protocole (comptage le long de transects) du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) et subventionnées partiellement par le Conseil départemental.

Pour le Domaine des Buys, 33 espèces ont été observées sur les 53 recensées sur site depuis le début des prospections. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière (37). Une nouvelle espèce a été détectée en juin 2018 : le Silène (*Brintesia circe*). C'est une espèce rarement observée en Ile-de-France.

Pour le site situé au sud du Domaine des Buys , 30 espèces ont été mentionnées cette année (contre 38 en 2017). Parmi elles, 2 nouvelles espèces : l'Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*) et la Carte géographique (*Araschnia levana*), 2 espèces répandues et localement communes qui ont dû échapper aux précédents inventaires. C'est donc un total de 46 espèces observées sur ce site, en seulement 4 ans de prospection.



*Celastrina argiolus*



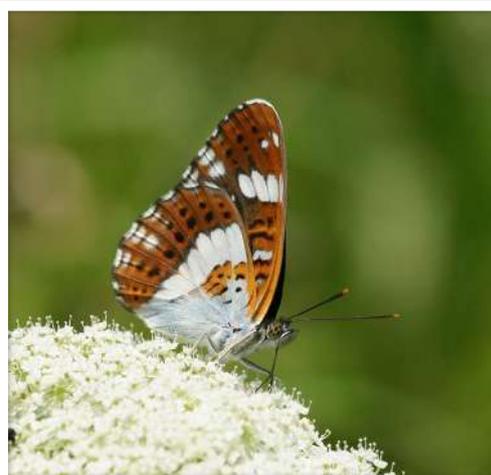
*Araschnia levana*

© Bogdan

Pour le Domaine de La Justice, 31 espèces ont été notées (32 en 2017). 2 nouvelles espèces ont été mentionnées : l'Hespérie du Dactyle (*Thymelicus lineolus*) espèce discrète et facilement confondable, et le Petit sylvain (*Limenitis camilla*), espèce sylvicole. Le nombre total d'espèces recensées sur ce site est désormais de 54.



*Thymelicus lineolus*



*Limenitis camilla*

© Böhringer Friedrich

Pour la Pelouse de Mocque-Bouteille, les 30 espèces observées sont dans la moyenne des trois dernières années. À noter 1 nouvelle espèce qui a été découverte, l'Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*), espèce banale, inféodée au lierre.



*Celastrina argiolus*

© Kropsog

## ► Hétérocères (Papillons de nuit)

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association ARCANIA, a réalisé en 2018 des inventaires sur les marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Pour le marais d'Itteville, 79 espèces ont été observées (contre 36 l'année dernière !), portant ainsi à 200 espèces au total (depuis 2015) pour ce site. 34 nouvelles espèces ont été mentionnées, dont 1 « menacée » : *Cryphia domestica* et 5 « vulnérables » : *Lampropteryx suffumata*, *Macrochilo cribrumalis*, *Apamea scolopacina*, *Dicycla oo* et *Egira conspicularis*.

Les individus de ces espèces « menacées » et « vulnérables » ci-dessus avaient déjà été observés les années passées.

Pour le marais de Fontenay-le-Vicomte, 96 espèces ont été aperçues en 2017, dont 30 nouvelles. Le nombre total d'espèces s'élève donc depuis 2015 à 194 pour ce site.

Parmi elles, 3 espèces classées « menacées » ont été notées en 2018 : *Abrostola triplasia*, *Arenostola phragmitidis* et *Pyrrhia umbra* et 4 « vulnérables » : *Emmelia trabealis*, *Xanthia ocellaris*, *Xanthia gilvago* et *Polyphaenis sericata*.

Ainsi, ces 7 espèces « vulnérables », déjà mentionnées les années précédentes, ont de nouveau été retrouvées cette année.

*Arenostola phragmitidis* est l'observation la plus remarquable car cette espèce inféodée aux roselières (phragmitaies) était espérée depuis 2002. Elle a déjà été observée dans le sud Essonne.

Pour le marais de Misery, 68 espèces ont été identifiées en 2018. 4 nouvelles données portent le nombre total à 350 espèces observées depuis 2002.

Parmi ces 4 espèces nouvellement observées, 2 sont classées « vulnérables » : *Furcula bicuspis* et *Egira conspicularis*.

7 espèces d'intérêt déjà mentionnées les années précédentes ont été retrouvées : 2 « menacées » et 5 « vulnérables ».

Le Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*), observé pour la première fois l'année dernière (1 femelle) sur le Marais de Misery, a été noté cette année avec l'observation de 3 mâles qui sont venus aux lampes.

En ce qui concerne la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), les observations diurnes et nocturnes confirment que la population est en forte régression.



© entomart



© entomart



© siga



© Ilya Ustyantsev



© Ilya Ustyantsev



© Silver Cloud



© Arcania

## Saisies des naturalistes :

374 données ont été notées sur les ENS dans les deux bases de données naturalistes. Elles concernent des hétérocères et des rhopalocères.

Seules les espèces rares (R), très rares (RR) et extrêmement rares (RRR) sont mentionnées dans cette synthèse.

### HÉTÉROCÈRES :

#### Zygène de la petite coronille *Zygaena fausta* (RR)

1 individu sur le Coteau des Verts Galants le 11 juillet et 2 individus sur le Domaine des Buys le 22 juillet.



© Alvesgaspar

### RHOPALOCÈRES :

#### Moyen nacré *Argynnis adippe* (R)

1 individu observé le 21 juin sur le Domaine des Buys.



© Rosenzweig

#### Lunaire *Minucia lunaris* (R)

1 observation sur la Platière de Bellevue le 29 mai.



© le Loup gris

#### Thécla de l'Orme *Satyrrium w-album* (R)

1 observation sur le Domaine des Buys le 18 juillet.



© Zeynel Cebeci

## ■ Les coléoptères

Depuis 2011, un suivi des coléoptères des plantes basses est mené sur 7 sites, par l'association « Les Lépidoptéristes de France », dont les 4 ENS également étudiés pour les lépidoptères.

Nombre d'espèces observées par site :

Domaine des Buys : 59 espèces (58 en 2017) dont 4 nouvelles. Un total de 147 espèces différentes a été observé sur ce site depuis 2011.

Domaine des Buys (sud) : 75 espèces (74 en 2017) dont 10 nouvelles. Un total de 126 espèces a été observé sur ce site depuis 2016.

Domaine de la Justice : 52 espèces (83 en 2017) dont 2 nouvelles. Un total de 189 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

2018 a été la plus mauvaise année depuis 2011 puisque 162 espèces ont pu être identifiées (12 en dessous de la moyenne du nombre d'espèces par saison). La sécheresse des mois de juillet, août et septembre semble en être la raison principale.

À noter néanmoins que 15 nouvelles espèces ont été observées cette année sur ces 3 ENS départementaux.

## ■ Les autres insectes saisis sur CETTIA et Faune IDF

Cette synthèse reprend les données saisies sur ces deux bases de données, dont l'espèce est assez rare (AR) à très rare (RR).

En 2018, une seule mention correspond au critère de tri.

### **Criquet ensanglanté** *Stethophyma grossum* (RR)

Plusieurs observations sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte sont signalées entre juillet et septembre.



## II – D – Les reptiles

Des plaques à reptiles ont été installées sur plusieurs sites départementaux afin d'y réaliser des observations. La Société herpétologique de France fournit un appui technique et participe au suivi de certaines plaques.

63 observations de reptiles de 8 espèces différentes ont été mentionnées sur Cettia :

### **Coronelle lisse** *Coronella austriaca*

L'espèce est observée sur les sites de la Justice à la Ferté Alais et de la forêt des Grands-Avaux.

### **Couleuvre helvétique** *Natrix helvetica*

Plusieurs données sur les marais d'Itteville, de Misery et du Domaine de Montauger.



© Bernard Dupont

### **Couleuvre d'Esculape** *Zamenis longissimus*

Espèce mentionnée dans la forêt des Grands-Avaux.

### **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*

Plusieurs données de cette espèce sur différents sites : Coteau des Verts Galants, forêt du Rocher-de-Saulx, marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte, Domaine de Montauger et Platière de Bellevue.



© Pethan

### **Lézard vert occidental** *Lacerta bilineata*

Espèce présente sur la Platière de Bellevue et les Domaines des Buys et de la Justice.

### **Orvet fragile** *Anguis fragilis*

Nombreuses données de cette espèce commune en Essonne sur l'ensemble des sites ENS où un suivi a été mis en place.



© Sydmoelen

### **Tortue de Floride** *Trachemys scripta*

Espèce mentionnée sur les marais de Misery, d'Itteville (3 individus maximum) et du Domaine de Montauger.

### **Vipère aspic** *Vipera aspis*

Des mentions de cette espèce sur les Domaines de la Justice et des Buys et dans la forêt des Grands-Avaux).



© Orchi

## II – E – Les amphibiens

Des suivis de populations d'amphibiens sont réalisés par les agents du Conservatoire des ENS sur certains sites : Domaine de La Justice, Domaine des Buys, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère.

Ces données sont complétées par les observations saisies dans les bases de données par les naturalistes.

### **Alyte accoucheur** *Alytes obstetricans*

Une vingtaine d'individus (dont des mâles porteurs d'œufs) sont observés sur le Domaine des Buys sud où la population de cette espèce semble se maintenir depuis quelques années.



### **Crapaud commun** *Bufo bufo*

Comme chaque année, le Département intervient pour la protection de cette espèce en participant à l'installation de plusieurs crapaudromes : à Dourdan, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et au Val-Saint-Germain. On trouve cette espèce sur différents ENS : Marais d'Itteville, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère et Domaine des Buys.

### **Grenouille verte** *Pelophylax*

Le genre *Pelophylax* regroupant les différentes espèces de grenouilles « vertes » est bien présent sur les ENS qui abritent des étangs où des mares. Ainsi, plusieurs observations faisant état de mâles chanteurs et de pontes ont été saisies sur plusieurs sites : Domaines de Montauger et des Coudrays, Marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



### **Grenouille agile** *Rana dalmatina*

Cette espèce est bien représentée sur les ENS et a fait l'objet de nombreuses observations d'adultes et de pontes dans différentes mares au printemps, notamment dans les Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine, dans les forêts du Belvédère et des Grands-Avaux et sur le Domaine des Buys sud.

### **Grenouille rousse** *Rana temporaria*

Moins courante que l'espèce précédente, celle-ci a uniquement été notée au printemps dans le marais de Fontenay-amont.



### **Péloдые ponctué** *Pelodytes punctatus*

La population de ce rare amphibien se maintient sur le Domaine de la Justice. Des travaux de réhabilitation des mares ont été réalisés au cours de l'hiver pour leur permettre de rester en eau suffisamment longtemps pour laisser le temps aux têtards d'effectuer leur cycle complet de métamorphose.



© Teutel

### **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*

Plus commune que l'espèce précédente, les effectifs des populations de celle-ci sont importants dans les mares précitées.



© James Lindsey

### **Triton crêté** *Triturus cristatus*

Cette espèce d'intérêt communautaire (inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat) a été observée dans les mares de la forêt du Belvédère et de la platière du Télégraphe (forêt des Grands-Avaux).



© Teutel

### III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE

Pour la synthèse floristique, seules les plantes très rares (RR) et extrêmement rares (RRR) seront traitées. Toutes ces données sont issues de base de données CETTIA.

Pour la localisation des sites, se reporter au paragraphe I- Présentation des sites départementaux

#### **Alisier de Fontainebleau** *Sorbus latifolia* (RR)

Noté sur la platière de Bellevue.

#### **Brunelle laciniée** *Prunella laciniata* (RR)

Observée sur le Domaine des Buys le 10 mai.

#### **Caucalis à fruits aplatis**

##### *Caucalis platycarpus* (RRR)

Mentionné à proximité du Domaine des Buys le 10 mai.



© Stefan Lefnaer

#### **Charée** *Buglossoides arvensis* (RR)

Notée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 25 juin.

#### **Coqueret** *Physalis alkekengi* (RRR)

Mentionnée sur le marais de Misery, le 4 juin.



© H. Zell

#### **Cotonnière naine** *Logfia minima* (RR)

Observée sur la Platière de Bellevue le 29 mai.

#### **Cynoglosse officinal**

##### *Cynoglossum officinale* (RR)

1 pied noté sur le Domaine des Buys, le 10 mai.



© Stefan Lefnaer

#### **Epervière précoce** *Hieracium glaucinum* (RRR)

Mentionnée sur la platière de Bellevue le 29 mai.

#### **Euphorbe des marais** *Euphorbia palustris* (RR)

7 pieds notés sur le Domaine des Coudrays le 24 avril.

#### **Fléole de Boehler** *Phleum phleoides* (RR)

Observée le 29 mai sur la platière de Bellevue.

**Fumeterre de Vaillant** *Fumaria vaillantii* (RRR)

Notée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 25 juin.



© Fornax

**Gaillet de Paris** *Galium parisiense* (RR)

Mentionné à proximité du Domaine des Buys le 10 mai.

**Géranium luisant** *Geranium lucidum* (RR)

Observée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 25 mars.

**Globulaire commune**

*Globularia bisnagarica* (RR)

Notée sur le Coteau des Verts Galants le 24 mars et sur le Domaine des Buys le 10 mai.

**Hélianthème à gouttes** *Tuberaria guttata* (RR)

Mentionné sur les platiers de Bellevue le 29 mai et du Télégraphe le 21 juin.



© Arria Belli

**Herbe aux chats** *Nepeta cataria* (RRR)

Noté sur le Domaine des Buys le 10 mai.

**Jasione des montagnes** *Nepeta cataria* (RR)

Mentionné sur la platière de Bellevue le 29 mai.

**Laitue vivace** *Lactuca perennis* (RRR)

Observée le 12 juin sur le Coteau des Verts-Galants.



© BerndH

**Limodore avorté** *Limodorum abortivum* (RR)

Notée sur le Domaine des Buys et dans la forêt du Belvédère.

**Mâche dentée** *Valerianella dentata* (RRR)

Mentionnée à proximité du Domaine des Buys le 10 mai.

**Marisque** *Cladium mariscus* (RR)

Présence de l'espèce sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte de juin à septembre.

**Œillet des Chartreux**

*Dianthus carthusianorum* (RR)

Mentionné sur la platière de Bellevue le 29 mai.



© Kristian Peters

**Orchis brûlé** *Neotinea ustulata* (RRR)

Observé sur les Domaines des Buys et de Montauger le 28 avril.

**Orchis singe** *Orchis simia* (RR)

Mentionnée sur le Domaine des Buys le 10 mai.

**Orobanche pourprée** *Phelipanche purpurea* (RR)

Notée sur le Coteau des Verts-Galants le 13 juin.



© Stefan Lefnaer

**Persil des Montagnes** *Oreoselinum nigrum* (RR)

Observé sur la platière de Bellevue le 29 mai.

**Renoncule nodiflore** *Ranunculus nodiflorus* (RRR)

Mentionné sur la platière de Bellevue le 29 mai.

**Sarriette à feuilles de menthe**

*Clinopodium nepeta* (RR)

Notée dans la forêt du Belvédère le 20 octobre.

**Scandix Peigne-de-Venus**

*Scandix pecten-veneris* (RR)

Mentionnée à proximité du Domaine des Buys le 10 mai.



© G. Hagedorn

**Sélin à feuilles de Carvi** *Selinum carvifolia* (RR)

Observé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 16 août.

**Silène visqueux** *Viscaria vulgaris* (RRR)

Noté sur la platière de Bellevue le 29 mai.



© Ivar Leirdus

**Tordyle majeur** *Tordylium maximum* (RR)

Mentionné sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 25 juin.

**Trèfle d'eau** *Menyanthes trifoliata* (RR)

Observé sur le marais du Grand Montauger le 21 avril.

**Trinie commune** *Trinia glauca* (RRR)

Présente sur le Domaine des Buys le 10 mai.

**Tulipe sauvage** *Tulipa sylvestris* (RR)

8 pieds fleuris sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 11 avril.



© Meneerke Bloem

## Remerciements

Le Département tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont saisi leurs observations dans les bases de données et qui ont donc contribué à enrichir cette synthèse :

Massa Andrea, Michel Andrieux, Christofer Anger, Frédéric Asara, Louise Aslanidis, Denis Attinault, Thierry Aurissergues, Frédéric Bacuez, Pablo Balini, Thierry Bara, Chloé Barthe, Hugo Basquin, Guy Bauple, Théo Bedbeder, David Binvel, Maxime Blanchet, Ayméric Bodin, Solen Boivin, Julien Bottinelli, Lucille Bourgeais, Renaud Bourgeais, Fabien Branger, Joël Brun, Christophe Bruneaux, Dominique Carlier, Violaine Champion, Denis Charreron, David Chevreau, Odile Clout, Michel Colombe, Gabriel Da Costa, Bertrand Dallet, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Nathalie de Lacoste, Anaïs Degremont, Axel Dehalleux, Vincent Delecour, Joachim de Rancourt, Mariela Duarte, Fabrice Ducordeau, Jean-Marc Ducos, Bruno Durand, Cyril Epicoco, Michel Escallier, Thierry Fernez, Lucile Ferriot, Jérôme Figea, Alain Floch, Maud Fourest, Benoit Froelich, Patrick Gabriele, Jérémie Gaine, Mylène Gaumont, Pauline Gauthier, Isabelle Giraud, Christian Gloria, Mathieu Gouirand, Christian Guilhem, Claude Hardel, Franck Hosdez, Camille Huguet, Frédéric Jarry, Cédric Jouve, Antoine Kita, Xavier Kotelnikoff, Arnaud Ladole, Jean-Jacques Lallemant, Annick Lanier, Denis Laurent, Delphine Lemoine, Hervé Le Morvan, Michel Lescot, Anaïs Lesieur, Christian Letourneau, Arnaud Loret, Roland Lucquiaud, Yves Maillet, Philippe Maintigneux, Julie Maratrat, Hervé Maréchal, José Miguel Martins Da Silva, Yves Massin, Caroline Micallef, Baptiste Michel, Pierre Miguet, Bernard Nogues, Florian Olivier, Dauren Omarov, Florine Paldacci, Bernard Pasquier, Carole Perez, Joël Pinguier, Frédéric Pouzergues, Christine Prat, Bernard Queval, Carl Rakotondrainibe, Philippe Rance, Pierre Rivallin, Karl Sabourin, Guy Saunier, Michel Sitterlin, Françoise Stiéfater, Olivier Thoret, Birgit Töllner, Gilles Touratier, Léon Van Niekerk, Alain Varizat, Alexandre Verroye, Maria Villalta, Zoé Villesalmon, Sylvain Vincent, Fabrice Way, Geoffrey Weisse, Pierre Zimberlin, Maxime Zucca,

les photographes animaliers qui ont bien voulu mettre leurs clichés à disposition pour illustrer ce document,

les membres des associations Arcania, Les lépidoptéristes de France, NaturEssonne et le Centre Ornithologique Ile-de-France,

les agents du Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles.

## Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune)

Site départemental	Commune
Carrière de Lunézy	Saulx-les-Chartreux / Villejust
Cave au Renard	Echarcon
Caves de Sermaise	Sermaise
Champignonnière d'Etampes	Etampes
Coteaux de Pierrefitte	Etampes / Saint-Hilaire
Coteaux des Verts Galants	Chauffour-les-Etréchy
Domaine de Bellevue	Moigny-sur-Ecole
Domaine de la Justice	La Ferté-Alais
Domaine de Montauger	Lisses / Mennecey
Domaine des Buys	Puiselet-le-Marais
Domaine des Coudrays	Etiolles
Etang Baleine	Forges-les-Bains
Forêt de la Roche-Turpin	Bruyères-le-Châtel / Fontenay-les-Briis
Forêt du Belvédère	Chamarande
Forêt du Bois des Grais	Villiers-le-Bâcle
Forêt des Grands-Avaux	Champcueil
Forêt du Rocher de Saulx	Saulx-les-Chartreux
Les Monceaux	Morigny-Champigny
Marais d'Itteville	Itteville
Marais de Fontenay-amont	Ballancourt-sur-Essonne / Fontenay-le-Vicomte
Marais de Fontenay-aval	Fontenay-le-Vicomte / Mennecey
Marais de Fontenay-le-Vicomte	Fontenay-le-Vicomte
Marais de la Grande Ile	Mennecey
Marais de Misery	Echarcon / Vert-le-Petit
Marais des Rabiers	Prunay-sur-Essonne
Marais des Rayères	Corbeil-Essonnes / Villabé
Marais du Grand Montauger	Lisses
Parc de Fontenay	Fontenay-le-Vicomte
Pelouse de Mocque-Bouteille	Valpuiseaux
Prairie sous l'Église	Echarcon

## Références bibliographiques

*Les oiseaux d'Ile-de-France : nidification, migration, hivernage*, P. Le Maréchal, D. Laloï et G. Lesaffre, Delachaux et Niestlé, CORIF, 2013

*Suivi du Blongios nain en Essonne*, 2018  
NaturEssonne

*Résultats du Wetlands 2018*, NaturEssonne

*Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'Espaces naturels sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne*, 2018, association des Lépidoptéristes parisiens

*Inventaire des Hétérocères des marais d'Itteville*, Fontenay-le-Vicomte et Misery, 2018, association Arcania

*Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*, Arnal G. et Guittet J., 2004, Biotope, MNHN



© Lionel Antoni

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



© Y. Clemenson - C. Chierlitz - N. Van Ingen

*Pour en savoir plus sur la politique  
des Espaces Naturels Sensibles (ENS) en Essonne,  
consultez le rapport d'activité 2017 sur [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)*





— TERRE D'AVENIRS —

Département de l'Essonne  
Direction de l'environnement  
Conservatoire des Espaces naturels sensibles  
Boulevard de France - 91012 Évry CEDEX  
**01 60 91 97 34**  
Courriel : [espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr](mailto:espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr)

